

# Délibération du Conseil Syndical du SNUDI-FO 61 du **22/03/24**

## EXERCICE COMPTABLE 2023 :

Après avoir entendu le rapport du trésorier départemental du SNUDI-FORCE OUVRIERE de l'Orne présentant les comptes 2023, le Conseil Syndical du SNUDI-FO 61, réuni le **22/03/24**, a validé à l'unanimité l'ensemble des comptes 2023.

Le Conseil Syndical a été informé que la publication des comptes 2023 interviendrait au plus tard 22/06/24.

Le Trésorier départemental, le Secrétaire départemental,



## ANNEXE

### A LA PUBLICATION DES COMPTES 2023

Dépenses		Recettes
Cotisations reversées (FNEC, SNUDI, UD)	-1825,03	Cotisations reçues
Frais bancaires	-31,75	2435,70
Remboursements	-137,20	337,20
Matériel	-40,00	
TOTAL DEPENSES	-2033,98	TOTAL RECETTES 2772,90
REPORT 01/01/23		3065,35
BILAN 31/12/23		3804,27

Le SNUDI-FO 61 est hébergé, conformément à ses statuts, dans les locaux de l'Union départementale du syndicat Force Ouvrière 61 à titre gratuit. Aucun loyer n'est dû à l'Union départementale à ce titre.